



**HAL**  
open science

## Licence Sciences de gestion

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de gestion. 2013, Université Pantheon-Assas Paris II. hceres-02036779

**HAL Id: hceres-02036779**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036779>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Sciences de gestion

de l'Université Panthéon-Assas

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



# Evaluation des diplômes

## Licences – Vague D

Académie : Académie de Paris

Établissement déposant : Université Panthéon-Assas

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences de gestion

Domaine : Economie - Gestion

Demande n° S3LI140006211

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :  
Centre Guy-de-la-brosse, 1 rue Guy-de-la-brosse, 75005 PARIS.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

Comme son intitulé l'indique clairement, la licence *Sciences de Gestion* proposée par l'Université Panthéon Assas forme en premier lieu, via les disciplines enseignées, sur son champ disciplinaire naturel de gestion de manière polyvalente (comptabilité, marketing, analyse des données, finance, système d'information, etc.), mais invite aussi à l'acquisition de compétences additionnelles (droit du travail et des affaires, anglais).

Il s'agit d'une formation de niveau L3 uniquement, c'est-à-dire 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> semestres du cycle licence, les conditions d'accès étant donc la détention de quatre premiers semestres (L2, DUT, BTS notamment) auxquels s'ajoute le CPEG (Certificat Préparatoire aux Etudes de Gestion) pour les étudiants hors Paris 2.

La professionnalisation se manifeste non seulement par la présence d'intervenants professionnels en voie initiale, mais également grâce à l'ouverture par la voie de l'apprentissage. Dans ce dernier format, elle fonctionne sur le mode d'une alternance hebdomadaire selon laquelle l'étudiant est présent à l'Université en début de semaine, puis en entreprise en fin de semaine.

Compte tenu de son caractère gestionnaire polyvalent, les débouchés professionnels sont larges quant aux secteurs et aux types d'emploi (cadre intermédiaire en entreprise, assistant contrôleur de gestion, chargé d'études par exemple). Toutefois, s'agissant d'une licence généraliste, il faut surtout considérer une poursuite d'études à son issue, notamment en master 1 (M1) de *Sciences de gestion* réalisé dans la même Université (lui-même susceptible de déboucher sur une dizaine de spécialités locales -M2 professionnels et recherche- en gestion).

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Au regard du dossier, il ressort globalement une appréciation modérée concernant la licence *Sciences de gestion* de l'Université Panthéon-Assas. En effet, s'il est à noter sa qualité sur bon nombre de critères, une majorité étant perfectible, il est également à remarquer qu'un nombre significatif d'éléments ne peuvent être évalués de façon pertinente en raison de l'absence d'informations les concernant dans le dossier. L'impression générale du dossier dans son ensemble est qu'il n'a pas fait l'objet d'autant d'attention que ce qui aurait été nécessaire.

Précisons que, d'une manière générale, et sans que cela soit repris systématiquement, a été pris en compte le fait que la licence se réalise uniquement pour la troisième année et donc ne saurait intégrer toutes les attentes d'un cycle L1-L2-L3 complet.

Concernant le projet pédagogique, l'évolution du dossier (modification de l'intitulé, professionnalisation), tout comme les connaissances et compétences requises à l'issue de la formation (polyvalente et à vocation professionnelle), ou encore les modalités d'enseignements (du fait de la voie de l'apprentissage) et l'acquisition de compétences préprofessionnelles (méthodes pédagogiques, intervenants professionnels et stage) font l'objet d'une appréciation positive. Toutefois, il existe une faiblesse informationnelle du dossier qui ne fournit pas les éléments permettant d'apprécier la cohérence du projet (aucune précision sur les contenus, syllabus...) ou l'adéquation des enseignements avec la progression attendue (on ne dispose d'aucun élément sur les deux premières années « naturelles » - les licences *Economie-Gestion* et *Administration économique et sociale* (AES) de l'Université - qui permettraient de visualiser la progression au long du parcours L1-L2-L3). De plus, l'équilibre entre le volume des heures de cours et le nombre d'ECTS attribué est difficile à saisir. Ainsi, si les enseignements ont un format standardisé (37,5h de cours magistraux), on constatera que certains cours apportent 3 ECTS lorsque d'autres, complétés de « seulement » 15h de travaux dirigés, offrent 7 ECTS, soit plus du double.

Le dispositif d'aide à la réussite est un point important du dossier. On soulignera des adaptations pour les étudiants en formation continue ou présentant des contraintes particulières via le fonctionnement hebdomadaire de l'apprentissage ou la dispense d'assiduité. Un séminaire d'intégration propose une initiation à la recherche (réalisée par une bibliothécaire de l'Université) qui offre des possibilités de remise à niveau mais également une introduction à la méthodologie du travail universitaire. Les réorientations et passerelles (AES, *Sciences économiques*) et surtout l'encouragement à la mobilité internationale sont particulièrement bien pris en compte. Pour cette dernière, si la mobilité (explicitement motivée) placée au niveau master (de nombreuses possibilités de conventions d'échanges avec des universités étrangères sont offertes) a été privilégiée, pour la licence, a été mise en place une préparation à cette mobilité à travers une sélection de volontaires et des enseignements linguistiques importants voire des cours en anglais pour les sélectionnés.

Concernant l'insertion professionnelle et la poursuite des études, le manque d'informations régulièrement évoqué ne permet pas réellement d'apprécier la pertinence ni l'efficacité des dispositifs mis en œuvre : aucune donnée sur l'aide à l'élaboration du projet professionnel, sur le devenir des non-diplômés (les taux de réussite très élevés permettent de comprendre que ceux-ci sont peu nombreux mais rien à ce sujet n'est disponible), sur les informations offertes pour la poursuite d'études, sur l'insertion professionnelle (certes relative pour une L3 généraliste dont cela ne paraît pas être la vocation principale). On note également l'absence d'éléments sur les poursuites d'études.

S'agissant du pilotage de la licence, le manque est quasi identique : ainsi, tout ce qui pourrait renseigner sur l'équipe de formation, sur un éventuel conseil de perfectionnement ou sur le soutien administratif est réduit à une liste d'enseignants. La connaissance de la population est également non renseignée. De plus, l'autoévaluation présente à travers la fiche circonstanciée, se contente pour sa part d'éléments purement descriptifs. Un des points faibles soulignés par la précédente évaluation était relatif aux intervenants professionnels. Ces derniers réalisent désormais près de 30 % des heures enseignées, ce qui est significatif et a été apprécié, tout comme la mise en œuvre d'un processus d'évaluation. Reste cependant que les informations sont une nouvelle fois avares en détail. A titre d'exemple, il est impossible de trouver des éléments concernant ces professionnels (parcours professionnel notamment) ou la prise en compte de ces évaluations par l'équipe.



- Points forts :
  - Le fort taux de réussite (proche ou supérieur à 90 % sur les cinq dernières années).
  - La professionnalisation, tant par la participation de professionnels (environ 1/3 des heures enseignées) que par l'ouverture par la voie de l'apprentissage (2,5 jours en entreprise et 2,5 jours à l'Université).
  - L'ouverture à la mobilité internationale.
  - La cohérence du dispositif d'aide à la réussite dans son ensemble.
- Points faibles :
  - Pas de valorisation du stage (aucun ECTS correspondant).
  - Pilotage perfectible (pas d'intégration des évaluations ni de conseil de perfectionnement).
  - Dossier incomplet (nombreux indicateurs manquants, lacunes informationnelles sur de nombreux aspects dont la quasi-totalité de celles concernant l'insertion et les poursuites d'études).
  - Faible correspondance entre les volumes des cours et leurs ECTS.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendra de recommander en premier lieu, et parce que cela peut être rapidement mis en œuvre, la valorisation du stage. Le dossier évoque l'importance légitime de cet élément, il doit donc avoir sa traduction en termes d'ECTS dans la maquette. De même, ce sera l'occasion de repenser l'ensemble des ECTS et d'une meilleure proportionnalité de ceux-ci par rapport aux volumes des cours, autrement dit faire en sorte qu'un cours plus volumineux qu'un autre (par exemple 1/3) apporte un volume d'ECTS supplémentaire en proportion (environ 1/3). Cette réflexion repose bien entendu sur l'hypothèse que les volumes des cours traduisent naturellement leur importance dans l'objectif pédagogique, autrement dit qu'un enseignement fondamental se voit affecter plus d'heures que les autres (et l'inverse).

Une deuxième recommandation porte quant à elle sur le pilotage. Outre une plus grande clarté dans la constitution de l'équipe (concernant les professionnels), il serait souhaitable de voir se composer un conseil de perfectionnement, lequel pourrait alors, sur la base d'informations telles que les indicateurs et les évaluations (certains de ces informations restant à construire pour le cas de la licence), procéder à un examen critique régulier et constructif du projet pédagogique, assurant son évolution pertinente.

Enfin, à plus long terme, il apparaît nécessaire de porter une plus grande attention à la constitution du dossier d'évaluation. Sans présumer d'aucun élément, il est toujours regrettable d'évaluer défavorablement tel ou tel aspect par manque d'informations, alors même qu'au contraire des informations auraient pu permettre de le mettre en valeur.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



# Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ  
PANTHÉON-ASSAS  
- PARIS II -

Paris, le 18 avril 2013

*Le Président*

☎ : 01 44 41 55 04

✉ : [claude.goutant@u-paris2.fr](mailto:claude.goutant@u-paris2.fr)

Objet : Transmission par le Président de l'Université Panthéon-Assas des observations relatives au rapport d'évaluation de l'AERES sur la **mention Sciences de gestion n°S3LI140006211** de la licence domaine Economie, gestion.

Monsieur le Directeur,

suite à l'expertise des dossiers déposés par l'Université Panthéon-Assas, vous nous avez fait parvenir le rapport d'évaluation de la mention Sciences de gestion n°S3LI140006211 de la licence domaine Economie, gestion afin que l'Université puisse, si elle le souhaite, formuler des observations.

La réponse de l'Université Panthéon-Assas est développée dans le document ci-après.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Guillaume Leyte



Licences - Vague D  
Mention Sciences de gestion  
**Domaine : Économie-Gestion**  
**Demande n° S3LI140006211**

Les rapports concernant les quatre licences en gestion fournissent une analyse détaillée des diplômes proposés par Paris 2 à ce niveau, que l'on peut visualiser dans l'offre d'ensemble de la discipline, de la façon suivante :

Tableau de Synthèse pour les formations de Gestion / Contrat 2014 - 2018

Architecture des formations de Gestion dans le Domaine Economie-Gestion		
Axes de développement	LARGEPA Action managériale (CIIFFOP), Marketing et Management Stratégique	
2 Mentions	<b>Mention Sciences de Gestion</b> (site de la Maison des Sciences de Gestion)	<b>Mention Administration et Gestion des Entreprises</b> (sites de Melun et d'Assas)
	L3 en Sciences de Gestion	DEUST, 2 Licences Professionnelles en Management des Organisations L1, L2, L3 AES
2 Masters 1	Master 1 en Sciences de Gestion	Master 1 en Administration et Gestion des Entreprises
7 Masters 2 Professionnels + 3 créations de M2 échelonnées en fonction de la fermeture progressive des L3, M1 et M2 en Management des Nouvelles Technologies en 2013, 2014, 2015	<u>Gestion des ressources humaines et relations du travail</u> (*2) <u>Coaching – Développement personnel en Entreprise*</u> <u>Management des ressources humaines internationales</u> <u>GRH et management Public*</u> (2014)	Marketing et communication des entreprises (*3) <i>Management marketing international</i> (2016) <i>Intelligence marketing et mesure des marchés (FC)</i> *(2015) Commerce et management international (IRGEI)* Management des projets logistiques * Management stratégique et entrepreneuriat
1 Master 2 Recherche	Recherche en Sciences de Gestion *	
Doctorat	Doctorat en Sciences de Gestion	
Concours	Conférences d'Agrégation	

- En italiques : demandes de créations dans le cours du contrat 2014-2018 et leurs dates d'ouverture prévues.
- \* : formations également proposées en Formation Continue en France et/ou à l'étranger
- Soulignées : formations gérées par le CIIFFOP – Centre International de Formation à la Fonction Personnel - Axe Action Managériale du Largepa.

Dans notre établissement, les licences en gestion se sont diversifiées en fonction de publics différents. La Licence AES, ancree dans le droit et l'économie, est une voie progressive de l'enseignement supérieur pour un public de bacheliers. La licence de Sciences de Gestion offre

une possibilité de spécialisation précoce à des étudiants ayant formé un projet professionnel dès le L2 et voulant dans la mesure du possible optimiser leur accès aux M2 de gestion. Les deux licences professionnelles permettent à des étudiants de s'orienter après leur deuxième année, vers des demandes de compétences précises de la part des entreprises soit dans le management de la distribution, soit dans le management des systèmes d'information et des réseaux.

Il convient de réaffirmer ici la réalité des effets de la délocalisation physique de la licence AES à Melun d'une part, et du déménagement de la L3 en Sciences de Gestion dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement, à la Maison des Sciences de Gestion, d'autre part, toutes deux décidées par l'Université.

A l'épreuve des faits, cette nouvelle géométrie dans l'espace de nos licences de gestion généralistes distingue fructueusement deux types d'offres correspondant à deux segments d'étudiants spécifiques en termes d'attentes :

- le premier, en quelque sorte 'découvert' dans le bassin de formation de Melun, alors qu'il était relativement indifférencié à Paris, est en attente d'une formation généraliste, donnant à différentes étapes du parcours des accès aux concours de l'administration, mais lui permettant aussi éventuellement, à l'épreuve d'inclinations et de capacités personnelles mieux définies, de poursuivre en Master voire en Doctorat. En offrant cette possibilité à travers un M1 AGE à Assas, dans lequel la gestion s'amplifie comme un prolongement naturel de ses fondamentaux en droit et en économie, Paris 2 propose aux étudiants de ce segment une antichambre précieuse vers l'éventail des spécialités de l'entreprise ou des carrières de la recherche ;

- le second segment réunit des étudiants ayant fait plus rapidement que ceux du premier groupe, un choix de spécialisation. Ceux-ci viennent d'horizons divers, ils ont confirmé leur orientation en gestion dès les L1 et L2, et trouvent dans le L3 en Sciences de Gestion et dans le M1 d'Assas, une porte vers des métiers de techniciens d'entreprise ou bien, en MSG, l'antichambre d'un choix plus étendu dans des panels bien ciblés de M2 en France parmi lesquels, bien entendu, ceux, reconnus, de notre établissement pour les trois sous-disciplines constitutives du laboratoire.

### **Licence 3 de Sciences de Gestion**

Les dossiers présentés étaient volontairement synthétiques. Les précisions demandées sont ici ajoutées.

- **Tableaux des indicateurs** sur longue période depuis la création en 1999 de la MSG ci-après.

- **Valorisation du stage :**

Cette question est délicate car le stage de 2 mois en L3 ne peut avoir lieu que pendant les vacances d'été suivant la L3. Sa valorisation en septembre repousserait à la seconde session l'obtention du diplôme.

Une réflexion sur ce sujet est engagée dans l'équipe pédagogique.

- **Le pilotage de la L3 en Sciences de gestion :**

Il est effectué par sa directrice en collaboration étroite avec les enseignants concernés du diplôme et la responsable administrative.

Deux réunions plénières en début et fin d'année sont organisées (pour tenir compte entre autre des évaluations).

Des réunions par thème et en sous-groupe permettent d'assurer la cohérence des enseignements, d'éviter les redondances et d'échanger sur les orientations à donner.

Les syllabus des cours sont en ligne sur le site internet du diplôme.

STATISTIQUES RELATIVES AUX L3 & M1 de gestion de PARIS II

1. effectifs et origines des promotions d'étudiants\* :

promotions origines/	1999- 2000	2000- 2001	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013
DEUG (dont PARIS II)	39 (29)	38 (34)	28 (21)	34 (29)	36 (29)	29 (21)	28 (17)	26 (22)	19 (14)	20 (15)	36 (25)	27 (18)	37 (20)	17 (11)
DUT	11	9	14	14	15	18	23	16	32	25	37	35	26	27
BTS & divers	1	6	9	7	4	4	6	4	6	4	6	4	3	10
<b>Σ admis</b>														
<b>L3</b>	<b>51</b>	<b>53</b>	<b>51</b>	<b>55</b>	<b>55</b>	<b>51</b>	<b>57</b>	<b>46</b>	<b>57</b>	<b>49</b>	<b>57</b>	<b>57</b>	<b>58</b>	<b>49</b>
<b>Σ admis</b>														
<b>M1</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>62</b>	<b>55</b>	<b>62</b>	<b>57</b>
<b>(dont L3 SG P2)</b>											<b>39</b>	<b>46</b>	<b>49</b>	<b>47</b>
<b>(Nouvelles recrues)</b>											<b>23</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>10</b>

<b>% L3 SG</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	<b>46/51</b>	<b>49/55</b>	<b>47/52</b>
<b>en M1 SG</b>												<b>90,19%</b>	<b>89,09%</b>	<b>90,38%</b>

<b>Σ candidats</b>	135	124	185	207	175	185	198	151	152	368	384	421	608	602
--------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

\* hors étudiants étrangers

L3 : 320

L3 : 301

M1 : 282

M1 : 307

2. élèves-apprentis, élèves étrangers et élèves français à l'étranger :

promotions statuts/	1999- 2000	2000- 2001	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013
<b>Apprentis</b>														
<b>M1</b>	-	15	16	16	15	19	12	10	14	25	26	27	27	31
<b>L3</b>	-	-	6	4	-	4	6	10	14	10	16	16	9	13
<b>Elèves étrangers en L3 et M1 SG</b>	-	5	3	17	18	20	18	16	15	9	7	15	15	12
<b>Elèves français à l'étranger</b>	-	13	14	3	5	5	6	6	6	15	12	9	14	11

3. débouchés des diplômés du M1 SG \*:

promotions débouchés/	1999- 2000	2000- 2001	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012
<b>Nombre de diplômés –L3</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	51/57 (89,47%)	55/57 (96,49%)	52/58 (89,66%)
<b>Nombre de diplômés –M1</b>	-	50	49	46	54	52	45	46	40	58	59/62 (95,16%)	52/55 (94,55%)	59/62 (95,16%)
<b>Masters 2 (PARIS II)</b>	-	33 (4)	36 (18)	5	10 (3)	27 (10)	6	11	7	16	12	15	15
<b>Masters 2 (hors Paris II)</b>	-	12	8	4	5	7	21	19	20	18	29	22	28
<b>Entreprises</b>	-	5	7	1	2	7	15	16	13	24	19	15	16

\* estimations d'après enquêtes annuelles.